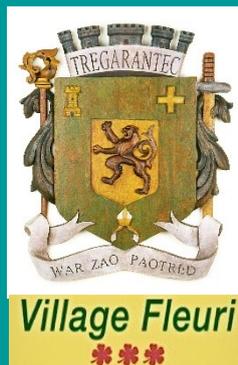


Le Ty Journal de Trégarantec



Avril 2021

MAIRIE DE TRÉGARANTEC - 6 rue Menez Bargall, 29260 Trégarantec
02.98.83.61.65. - mairie.tregarantec@wanadoo.fr

Les horaires de la Mairie - Eurioù an ti-kêr

La mairie est ouverte au public du mardi au vendredi de 9h à 12h30 pour l'accueil et le standard du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE :

☎ 17 ou ☎ 02.98.83.00.40

POMPIERS :

☎ 18 ou 112

MÉDECIN :

☎ 15 (Samu)

PHARMACIES :

☎ 32 37

Samedi, après 19 h, dimanche et tous les soirs de la semaine

AMBULANCES :

faire le 15

Du lundi au samedi, de 20h à 8h et dimanche/jours fériés.

En cas de problème concernant l'électricité sur la commune :

Yvon Cloarec (07 69 37 86 07)

En cas de problème concernant l'alimentation en eau sur la commune : 02 98 83 02 80

MARCHÉ

le samedi matin de 09h45 à 13h00

Venez visiter le site internet de la commune :

<https://tregarantec.bzh>

Quelques nouvelles de Trégarantec...

Nous n'avons pas pu, pour des raisons techniques, sortir le numéro de mars du *Ty Journal de Trégarantec* et nous vous prions de nous en excuser.

Néanmoins, ce numéro de se veut riche d'informations à votre service : une rubrique environnement prend maintenant place dans ces pages, elles-mêmes agrémentées des pages d'histoires et associatives.

Nous vous rappelons que ce journal communal se veut avant tout comme étant votre journal. C'est pourquoi nous sommes heureux lorsque des initiatives populaires voient le jour que nous avons la joie de publier dans ces pages : n'hésitez pas à nous faire partager vos connaissances, vos passions, que nous pourrions insérer dans ces quelques pages.

Nous ne le rappellerons jamais assez : ce journal est votre journal, au service de toute la commune ; il existe pour vous et par vous.

Comme vous pourrez le lire par la suite, le budget municipal a été voté le 18 mars dernier. Celui-ci est résolument orienté vers la jeunesse, par le projet d'une aire de jeux en adéquation avec les besoins réels de la commune. C'est un réel pari que nous assumons pleinement, car investir pour les jeunes, c'est pérenniser l'avenir de notre commune.

De très belles initiatives citoyennes voient également le jour (crise du COVID oblige), en proposant aux plus fragiles une aide. N'hésitez pas à les contacter !

Nous vous souhaitons un très beau mois d'avril, respectueux des mesures barrières, où les beaux jours commencent à pointer.



L'équipe municipale

INFORMATIONS COMMUNALES

Pour recevoir le *Ty Journal* par mail, pensez à vous inscrire à tyjournal.tregarantec@gmail.com
en précisant vos noms et adresse

VIE PUBLIQUE ET ASSOCIATIVE



Une belle balade pour le club Gwennili mardi chez Jean Richard à Kérivoal.

C'est à pied que les adhérents ont fait la marche des camélias la semaine dernière, en effet Jean nous accueillait dans son jardin fleuri... Les adhérents en ont pris plein les yeux et ont suivi avec attention les explications du maître des lieux sur la collecte de la sève de bouleau, que nous avons goûtée avant de reprendre le chemin du retour.



Jean-Paul Pichon



Burkin'hand s'est associée avec l'association Adacao pour remplir un container à destination du Burkina Faso, Bobo-Dioulasso. Nous y avons mis les 150kg d'équipement sportif récolté durant cette dernière année 2020. Merci à vous d'avoir pensé à nous pour déposer vos anciennes chaussures !

Aujourd'hui nous souhaitons mener de nouvelles actions! Notre volonté, à long terme, serait de pouvoir inviter une délégation de handballeur Bobolais lors d'un tournoi, afin de partager les valeurs du hand ! Pour cela nous organiserons dès que possible un événement (musical, sportif, culinaire...) ici à Trégarantec qui permettra de contribuer au financement des prochains projets et de se rencontrer !

L'association Burkin'hand est ouverte à toutes nouvelles adhésions !

Lien facebook burkin'hand

Contact : 06 31 22 63 34

Arnaud MARREC et Mélanie ROUSSET

COMMUNICATION MUNICIPALE

En raison de la course cycliste TPLCL la circulation routière sera règlementée les samedi 3 et dimanche 4 avril de 15h00 à 16h00, sur le parcours de l'épreuve.

Merci de bien vouloir respecter la signalétique qui sera mise en place pour l'occasion. Pour toute information supplémentaire, merci de vous adresser au secrétariat de la mairie.

Trega-solidaire



**Vous habitez Trégarantec,
la mairie vous propose son aide*.**

- aide pour se rendre au centre de vaccination.
- aide pour récupérer ses médicaments à la pharmacie.
- aide pour récupérer ses courses.
- aide pour les petits problèmes du quotidien (chauffage, fuite...)

Contact mairie : **02.98.83.61.65.**

***Aide aux personnes les plus fragiles
(personne âgée, handicapé, seule...)**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2021

Le 18 mars 2021 le Conseil Municipal de Trégarantec s'est réuni, en session ordinaire sous la présidence de Jean-Louis PHELEP, Maire.

Madame Sandrine OLIVIER conseillère aux décideurs locaux des finances publiques de LANDERNEAU a présenté le compte de gestion et une analyse financière de la situation de la commune par rapport aux autres communes de la même strate.

Les principaux constats sont :

- La situation financière de la commune ne présente pas d'indicateurs dégradés ;
- un niveau d'endettement maîtrisé par rapport à la moyenne départementale : 214€/ habitant contre 517€/ habitant ;
- Des dépenses d'équipement en retrait par rapport à la moyenne : 89€/hab contre 278€/hab ;
- La capacité d'autofinancement : CAF représente l'excédent de fonctionnement.

La CAF brute 118€/hab conte une moyenne départementale de 188€/hab et la CAF nette des emprunts 85€/hab contre une moyenne départementale de 111€/hab

Elle a passé ensuite la parole à Monsieur le Maire qui a expliqué que le compte gestion de la trésorerie était en tout point identique au compte administratif de la commune.

Et qu'il peut se résumer comme suit :

Fonctionnement

- ✓ Recettes : 359 664.56€
- ✓ Dépenses : 287 564.53€
- ✓ Résultat : 72 100.03€

Excédent reporté (report 2019) : 149 872.51€

Excédent 2020 : +221 972.54€

Investissement

- ✓ Recettes : 80 135.49 €
- ✓ Dépenses : 76 433.14€
- ✓ Résultat : 3 702..35€

Excédent reporté (report 2019) : 145 514.69€

Excédent 2020 : +149 217.04€

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte le compte administratif 2020 à main levé.

Monsieur le Maire remercie le conseil pour sa confiance et reprend la présidence de la séance. Il soumet ensuite l'approbation du compte de gestion au vote du conseil municipal.

A l'unanimité le Conseil approuve le compte de gestion 2020.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021, chapitres par chapitres et les prévisions d'investissements de la commune en fonction des besoins exprimés par les adjoints en rapport avec les besoins de la population et en précisant que c'est une année d'investissement tant pour les jeunes et les habitants de la commune, qu'au niveau d'équipements pour le service technique et le service administratif ou encore la rénovation des toilettes publiques et la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, adopte le budget primitif 2021

Monsieur le Maire expose les différents taux communaux à l'assemblée et précise que lors du dernier conseil municipal, il a été convenu de maintenir à leur niveau de 2020 les taux communaux vu le contexte actuel de crise sanitaire qui pèse lourd sur les budgets des ménages.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'adopter les taxes communales.

La commune participe au fonctionnement de l'école intercommunale de PLOUDANIEL de la manière suivante : Primaire : 174€ / Maternelle : 1673€ ; Participations autres écoles un forfait de 420€/ enfants de la commune, ainsi que la participation aux frais de la maison d'enfance à PLOUDANIEL, Familles Rurales de GUISSENY, Association Familles De La Baie de PLOUIDER et le centre Socioculturel Intercommunal Pays de Lesneven.

A l'unanimité le Conseil approuve la participation de la commune aux frais des écoles et garderies scolaires et ALSH

Égalité Femme- Homme

Pour représenter la commune aux réunions sont nommés : Maryse LOAEC et Samuel HENRY

Il a été annoncé que les radars pédagogiques allaient être disposés au début du mois d'avril, que la fibre serait installée avant l'été, disponible aux particuliers dans le courant du second semestre et que des travaux de peinture auront lieu sur les routes de la commune.

Plus personne ne demandant la parole la séance est close à 20h20.

ANNONCES COMMUNAUTAIRES

-ANTENNE DE VACCINATION À LESNEVEN-

Afin de pouvoir mieux couvrir le secteur du Nord-Finistère, les autorités départementales ont nouvellement permis l'ouverture d'une antenne de vaccination officiellement rattachée au centre de vaccination de Landerneau. Ce second site, localisé à l'Atelier (Lesneven), permettra aux personnes, de plus de 75 ans et patients à haut risque (présentant de sérieuses comorbidités) ainsi qu'au personnel médical âgé de plus de 50 ans, de bénéficier d'une campagne de vaccination plus proche de leur domicile.

> **Les prises de rendez-vous se font progressivement, suivant les créneaux disponibles, en ligne via le site : www.santé.fr (rubrique Finistère > centre de Landerneau/Lesneven > prendre rendez-vous en ligne).**

Merci de ne pas se déplacer jusqu'au centre sans rendez-vous, ni appeler votre mairie ou personnel médical (médecins, pharmaciens, hôpital...).

TRAVAUX RD 770 (PLOUDANIEL) FERMETURE DE RD 770 DEPUIS LE 1ER MARS

Les travaux entre Kerneyen et l'Auberge Neuve, ont démarré obligeant à fermer à la circulation la RD 770 sur 3 km et ce jusqu'en octobre 2021.

Les déviations sont indiquées par de nombreux panneaux dans les deux sens sur deux itinéraires spécifiques :

- voitures, autocars, tracteurs et les deux-roues ; via la RD25 (route de Saint-Thonan) puis la voie communale 4 jusqu'à l'Auberge Neuve où les usagers retrouveront la RD 770 vers l'échangeur de Saint-Éloi. **Attention, si la RD25 a été élargie pour accueillir ce trafic, il est important de respecter les limitations de vitesse indiquées plusieurs habitations jalonnent cet itinéraire.**

- poids-lourds ; via la RD 788 (Le Drennec-Plabennec) et la RD 59 (Kersaint-Plabennec).

> *Pour rester informé en temps réel des perturbations et des itinéraires de déviation, vous pouvez consulter le site Inforoute29 ou vous abonner au compte twitter [@inforoute29](https://twitter.com/inforoute29)*

• SERVICE ENVIRONNEMENT

- 1 ECOGESTE POUR LE CLIMAT -

Réduire sa consommation d'eau en mettant une brique dans ses toilettes !

Chaque Français consomme en moyenne 150 litres/jour alors qu'il n'en boit que 2 litres !

Si vous n'en n'êtes pas équipé d'un système double-chasse, vous pouvez réduire la taille de la chasse d'eau à 3 l au lieu de 6 l en mettant un objet volumineux (type brique ou une bouteille contenant de l'eau) pour réduire son volume.

> *Retrouvez plus de conseils pour agir en faveur du climat sur www.clcl.bzh rubrique Environnement > Transition énergétique > Citoyens du climat*

• SERVICE DÉCHETS

En raison de la crise sanitaire actuelle, les déplacements et contacts doivent être limités au maximum. Aussi il est demandé aux usagers de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Déchets du site internet www.clcl.bzh.

L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV. Pour cela, merci de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 21 87 88 / riom@clcl.bzh suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

-VENTE DE BAC-

La CLCL propose de vieux conteneurs à ordures ménagères de 770 L et de 1100L. Les bacs en mauvais état seront donnés gratuitement, ceux en bon état vendus 25 €. Renseignements et réservation au 02 98 21 87 88

-LES CONSEILS DE L'AMBASSADRICE DU TRI-

> Faut-il nettoyer mes emballages avant de les trier ? Avant de jeter vos déchets dans votre poubelle jaune ou dans la colonne de tri, il n'est absolument pas nécessaire de les rincer. Cela gaspillerait de l'eau potable. En effet, il suffit de bien vider entièrement les restes de petits poids au fond de votre boîte de conserve où de gel douche de votre flacon pour qu'il ne reste que l'emballage à revaloriser.

• SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

En raison de la crise sanitaire actuelle, les déplacements et contacts doivent être limités au maximum. Aussi il est demandé aux usagers de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Eau et Assainissement du site internet www.clcl.bzh.

L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV. Pour cela, merci de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 83 02 80 / eau@clcl.bzh suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

Afin de répondre au mieux à vos attentes, le service Eau et Assainissement de la CLCL vous propose le

règlement de votre facture par prélèvement en deux ou dix échéances.

Pour bénéficier de ce mode de règlement, il vous suffit de contacter le service au 02 98 83 02 80 ou à eau@clcl.bzh. Nous vous ferons parvenir le mandat prélèvement SEPA qu'il conviendra de nous retourner accompagné d'un RIB.

-SAINT MEEN, KERNOUES, LESNEVEN, KERNILIS, LE FOLGOET-

Du fait du transfert des données des logiciels de chaque commune vers un seul logiciel de gestion de la facturation eau et /ou assainissement, le service eau et assainissement enregistre des retards dans l'édition des factures d'eau. Nos agents mettent tout en œuvre pour résorber ce retard et remercie par avance l'ensemble des usagers des communes concernées.

-TRÉGARANTEC-

Le service de l'eau et de l'assainissement informe d'une campagne de **renouvellement de compteurs d'eau** sur les mois de **mars-avril et mai 2021**. Si votre compteur n'est pas accessible, le service déposera dans votre boîte aux lettres un avis de passage vous invitant à prendre contact pour planifier un rendez-vous.

• TOURISME CÔTE DES LÉGENDES - HORAIRES JUSQU'AU 11 AVRIL -

Lesneven : lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

> Fermé le mardi matin.

Maison de Territoire à Meneham à Kerlouan : Lundi et du mercredi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Dimanche de 14h à 17h30.

> Fermé le mardi.

-COMMUNIQUEZ SUR VOS ÉVÉNEMENTS-

Avis aux organisateurs d'animations : Dans ce contexte inédit, Tourisme Côte des Légendes s'adapte et continue de promouvoir les animations qui seront maintenues pour cette année.

Nous vous invitons communiquer les temps forts de l'année 2021 dès que possible. Des guides papier seront réalisés selon le calendrier ci-dessous. Tourisme Côte des Légendes s'autorisera cependant à modifier ces périodicités en fonction du contexte sanitaire.

Guide Animations recensées

N°1/2021 Avril à juin

N°2/2021 Juillet

N°3/2021 Août

N°4/2021 Septembre (dont les Journées du Patrimoine)

N°5/2021 Octobre à Décembre

Afin de faire paraître vos animations, veuillez compléter le formulaire que vous trouverez sur le site internet de Tourisme Côte des Légendes www.cotedeslegendes.bzh Espace Pro (accessible en bas de page) / Fêtes et manifestations / formulaire en ligne. Toutes les informations que vous nous communiquerez via ce formulaire seront également publiées sur notre site internet.

> Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Geneviève Dolou au 02 29 61 13 60 ou genevieve@cotedeslegendes.bzh

• CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)

> PASS' LOISIRS 10/17 ans

Afin de construire ensemble le programme des Pass'Loisirs pour les vacances de printemps, nous invitons les jeunes (de 10 à 17 ans) de la Communauté des Communes à une rencontre le **samedi 20 mars à 10 H à l'espace jeunes de Ploudaniel**. Possibilité d'organiser une navette sur le même principe que pour les activités. *Merci de prendre contact avec Yannick au 02.98.83.04.91*

> Reprise des Repair-Cafés

Le Centre Socioculturel Intercommunal a initié il y a maintenant deux ans un atelier d'auto-réparation (petit électroménager, vélos...), pour apprendre collectivement à réparer pour ne pas jeter.

Nous sommes heureux de vous annoncer que cet atelier de bénévoles a intégré le réseau des Repair-Cafés ! Notre équipe est donc prête à accueillir de nouveaux réparateurs et/ou des habitants à la recherche de conseils pour sauver leur matériel de la déchetterie.

Pour rencontrer l'équipe, les conditions sanitaires nous obligent à passer par une prise de rendez-vous à l'adresse mail : repaircafe.lesneven@gmail.com ou directement à l'accueil du Centre Socioculturel.

Pour tous renseignements, merci de contacter le 02 98 83 04 91

> Reprise des coups de mains informatique à partir du mardi 9 mars aux heures habituelles

Atelier d'aide à l'utilisation de l'informatique: gérer ses dossiers, ses photos, naviguer sur internet, réaliser des démarches administratives simples, utiliser une messagerie, les réseaux sociaux ...

N'hésitez pas à venir poser vos questions lors des ateliers les:

- **mardi 10/12 H et 14/16 H**

- **samedi 10/12 H**

Renseignements et inscription à l'accueil du Centre Socioculturel Tél: 02.98.83.04.91

Pour connaître les dernières actualités des services de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (déchets, eau/assainissement, urbanisme, économie...) rendez-vous sur www.clcl.bzh ou www.facebook.com/clcl.bzh

PAGES D'HISTOIRES

Par Jacques Miorcec de Kerdanet

La bataille du Porlarc'h (2) (mai 1342)

C'est avec le récit de Michel de Mauny que nous allons continuer. Profitant d'un renfort de mercenaires du nord de la France et d'Anglais menés par le chevalier Gauthier de Manny, du Chastel propose un promenade nocturne : soit à six heures de Brest, fondre avec ces forces sur la méchante bicoque du Porlac'h à Trégarantec, où réside Hervé VII de Léon avec quelques chevaliers.

Nous sommes en mai 1342. Ces anglais pensaient les surprendre à l'aube, mais les sentinelles donnent l'alerte. Les assaillant mettent le feu au portail et s'infiltrèrent dans la place. Leur nombre permet d'encercler dans la cours la cinquantaine de défenseurs. Hervé VII, son frère Edard, son cousin Olivier et une trentaine d'autre survivants sont fait prisonniers. Certains comme Hervé sont envoyés en Angleterre, où il y restera un an.

Le prince du Léon est un jeune homme qui vient d'avoir une fille, Jeanne, née au château de la Roche Maurice en 1341. Sans doute grièvement blessé durant la bataille, il décèdera en 1343. Son successeur, Hervé VIII ne dépassera pas l'âge de 22 ans, mourant de maladie, sans alliance. C'est sa sœur Jeanne, épouse d'Alain Ier, vicomte de Rohan, qui lui succède. C'est pourquoi, le duc de Rohan actuel porte et donne à son fils aîné le titre de Prince de Léon, gardant les ruines du château de la « Joyeuse Garde », les ruines du château de la Roche Maurice ayant été cédées au département.



Sceau d'Hervé IV, seigneur de Léon [Finistère, Bretagne, France] (1220/1290)

LE D.A.E. (DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE)



Comme vous l'avez sans doute remarqué, Trégarantec en dispose d'un défibrillateur ! Il se trouve à l'entrée de la salle du temps libre.

Une victime, d'arrêt cardiaque, toutes les 10 minutes en France! L'utilisation d'un défibrillateur, s'il est accompagné d'un massage cardiaque, peut sauver des vies.

Simple d'utilisation, il est tout public et dispose d'une aide vocale afin d'assister le sauveteur lors du massage.

Voici le genre de message que peut délivrer l'appareil :

Bon massage !

Appuyer plus fort !

Vérifier le branchement des électrodes !

Appuyer sur le bouton choque !

Présence de pouls, vérifiez la conscience de la victime !

Attention ! Il ne faut pas, pour autant, oublier d'alerter les secours compétents : Le 15 (SAMU) ou le 112 (n° d'urgence européen).

Pour les sauveteurs reconnus, il existe deux applications pour venir en aide à une victime en arrêt. Il s'agit de "Sauv Life" et de "Staying Alive".

Quand la crise sanitaire sera derrière nous, Trégarantec proposera des initiations à l'utilisation du défibrillateur. D'ici là, nous vous invitons à consulter le lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=SjbqlyQ0iI8> afin d'appivoiser le D.A.E. et qui sait peut-être un jour sauver une vie.



RUBRIQUE ENVIRONNEMENT

PAR LA LPO FINISTERE

Ne ramassons pas les oisillons trouvés au sol !

Avec l'arrivée du printemps, de nombreux oisillons peuvent se retrouver au sol. Ils ne sont pas abandonnés et, il est souvent préférable, voire indispensable, de les laisser sur place. Leurs parents se trouvent généralement à proximité, même si on ne les voit pas.

Voici quelques conseils pour les aider à survivre dans leur milieu naturel.

➤ Les oisillons sont rarement orphelins !

Chaque année, à partir du mois d'avril et jusque fin septembre, les nichées de jeunes oiseaux commencent à mettre le bec dehors. Pour un oisillon, tomber du nid fait partie des aléas de la vie d'oiseau ! Il n'est pas rare qu'un petit téméraire s'aventure rapidement hors du nid. Les jeunes de plusieurs espèces, telles que les chouettes, les grives, les merles ou les canards colverts, quittent régulièrement le nid sans savoir voler, en essayant de suivre leurs parents partis chercher de la nourriture. Ils atterrissent alors au sol où nous sommes susceptibles de les trouver. Parce qu'ils poussent de petits cris plaintifs, on peut croire qu'ils ont été abandonnés. En réalité, les parents se trouvent la plupart du temps aux alentours.



Oisillons Grive Musicienne, Photo LPO Bretagne

➤ Laisser l'oisillon sur son lieu de découverte

De manière générale, il est préférable, voire indispensable, de laisser un oisillon tombé du nid là où il a été trouvé. Il vaut mieux laisser faire ses parents, qui le nourriront et le guideront à quelques jours de son premier envol. Par contre, si l'oisillon se trouve en un lieu particulièrement exposé et qu'il existe un risque avéré comme la proximité d'une route ou d'un chat à l'affût, il est souhaitable de le mettre en sûreté, en hauteur (sur une branche, un muret ou un buisson) et à proximité de l'endroit où il a été recueilli. Les oisillons en duvet ou peu emplumés, tombés du nid bien trop tôt, doivent être replacés délicatement dans leur nid si c'est possible et si ce dernier est intact.

Si l'oiseau est blessé, afin d'éviter tout geste irréparable, il vaut mieux contacter la LPO (pour le Finistère, Faune sauvage en détresse, 06.62.15.39.43).

Après l'avoir recueilli, il devra être acheminé vers un centre habilité : la plupart des oisillons sauvages sont intégralement protégés par la loi et leur détention est rigoureusement interdite.

Quelques astuces pour faciliter la nidification des oiseaux

La saison de nidification dure environ de mars à août. Pour éviter de perturber les oiseaux pendant cette période sensible, quelques conseils simples peuvent être suivis :

- **Ne pas tailler les haies et les arbres** : cela pourrait déranger les couples en cours d'installation et porter atteinte aux nids, aux œufs ou aux poussins. Reporter ces travaux à l'automne suivant.
- **Observer son jardin et surveiller ses aménagements** : par exemple, penser à vérifier régulièrement les nichoirs en bois (fixation, bonne tenue), lesquels peuvent être fragilisés par les aléas climatiques et causer ainsi des accidents.

Si votre jardin ne dispose pas de lieux propices à accueillir des nids, le mieux est d'installer des nichoirs, adaptés aux espèces que vous souhaitez héberger. Les allées et venues du couple pour la création du nid, puis pour nourrir la couvée, et, enfin, l'envol des jeunes, est un spectacle quotidien dont on ne se lasse pas !

- **Obturer les cavités pièges** : de nombreuses espèces qui cherchent des cavités pour nicher peuvent pénétrer ou tomber dans des cheminées ou des gouttières sans pouvoir en ressortir seules. Elles sont alors condamnées à mourir de faim ou d'épuisement... Pour éviter cela, l'accès à ces ouvertures peut être facilement obturé grâce à des grillages ! Si vous avez des poteaux dans votre jardin (par exemple, pour tenir un grillage), veillez à les obstruer ; une petite pierre fera très bien l'affaire.

INFORMATION CORONAVIRUS



Respectez les mesures en vigueur pour limiter la propagation du virus.

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus et <https://www.finistere.gouv.fr>

PETITES ANNONCES

(contact : tyjournal.tregarantec@gmail.com)

Les annonces publiées ci-dessous n'engagent en rien la municipalité et sont de la responsabilité exclusive des dépositaires.

ADMR



L'ADMR de Lesneven-Côte des Légendes recherche des collaborateurs pour assurer des remplacements de ses titulaires « aides à domicile ». 1ère expérience réussie serait un plus.

Contrats à durée déterminée (possibilité de CDI) sur les différentes antennes : LESNEVEN, PLOUDANIEL, PLOUIDER, KERLOUAN et LANDERNEAU. Vous intégrerez une équipe solidaire, bienveillante et constructive. Vous avez la fibre sociale, êtes patient(e), à l'écoute, dynamique, dans l'empathie, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre CV et lettre de motivation par mail : gestionlesneven@29.admr.org
Un parcours d'accueil et d'intégration à l'entreprise vous sera réservé.

~ ~

ASSOCIATION EPAL



L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des accompagnateurs-trices prêts(es) à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des enfants et adultes en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos 200 séjours, 2 ou 3 semaines cet été entre le 17 juillet et le 21 août, rejoignez nos équipes d'animation ! 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (1 WE fin mai)
- PSC1 souhaitable
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignements et postuler :

<https://www.epal.asso.fr/le-recrutement-des-responsables-et-animateurs-pour-personnes-handicapees-adultes.php>

LE TY JOURNAL

Directeur de publication : Jean-Louis Phelep
Ont collaboré à ce numéro : Pierre Maudire, Samuel Henry et Maryse Loac
Contact : tyjournal.tregarantec@gmail.com

MAIRIE DE TRÉGARANTEC
LE TY JOURNAL,
6 rue Menez Bargall,
29260 Trégarantec

Crédit photos : Pierre Maudire, Jean-Paul Pichon, Burkin'hand, Yann Toudic, LPO FINISTERE, Sceau d'Hervé IV, seigneur de Léon [Finistère, Bretagne, France] (1220/1290) in https://www.wikiwand.com/fr/Seigneurie_de_L%C3%A9on

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles. Les annonces pour le bulletin de mai 2021 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 avril 2021** .



10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org